

Demande d'attribution d'un emplacement de terrain

Je soussigné :
Demeurant à :
Téléphone : Mail :
Date et lieu de naissance :

Déclare faire la demande à Monsieur le Maire de cette commune, d'un emplacement de terrain situé dans le cimetière :

NOUVEAU ANCIEN

Emplacements :

Traditionnel caves-urnes

Columbarium (1^{ère} plaque signalétique normalisée incluse dans le prix de l'achat, puis une redevance sera à régler pour le second dépôt d'Urne et les suivants)

D'une durée de :

15 ans 30 ans 50 ans

En : CAVEAU PLEINE TERRE CINERAIRE

Concession n° division n° Nombre de places :

Pour la sépulture :

Individuelle de :
 Collective de :
 Familiale de :

Je m'engage d'avance à verser, entre les mains de qui de droit, la redevance de ladite concession, telle qu'elle est fixée pour ladite commune par décision du Conseil Municipal, approuvée par l'arrêté de Monsieur le Préfet du département, ainsi que les frais accessoires.

Coordonnées de la famille :

(Nom, prénom, lien de parenté avec le titulaire ou les ayants-droit, adresse, téléphone et Mails).

.....
.....
.....
.....

Fait à **Signature :**

Le

VILLE D'ERMONT **Val-d'Oise**

Documents à fournir :

- Carte d'identité ou passeport ...,
- Livret de famille ou tout document justifiant l'Etat civil du ou des concessionnaires (acte de naissance, de mariage ...),
- Un justificatif de domicile récente de moins de 3 mois au nom du ou des concessionnaires.
- Le règlement de la redevance.

PS :

S'adresser à Monsieur GOSSELIN Franck ou à Monsieur DUCATEZ Nicolas (conservateur des cimetières), concernant l'attribution de l'emplacement au 0622790562.

Mode de règlement accepté :

- **Chèques à l'ordre de « Régie de Recette Centralisée de la Ville d'Ermont »,**
- **Carte bancaire,**
- **Ou en espèces.**

Qui sera à poster par courrier ou à déposer à la Maison communale des solidarités, située à côté de la mairie principale, 100 rue Louis Savoie 95120 Ermont.

Horaires d'ouvertures du bureau des services des finances :

- Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h30.
Le mercredi est fermé le matin, de 13h30 à 19h30.

L'entrée se situe sur le parking de la mairie au fond (porte rose). Il faut sonner et le bureau des finances est situé tout au fond à gauche.

Un reçu vous sera remis ce jour-là sur place, ou bien transmis par voie postale, suivant le mode de réception du règlement.

Demande d'attribution d'un emplacement de terrain par anticipation

Conditions :

- Être âgé(e) de 70 ans et plus,
- Réservée aux Ermontois,
- Et/ou concerne les personnes atteintes d'une maladie grave et incurable sur présentation d'un justificatif médical.